



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E1587

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2027

ÉDITÉ LE

20/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/02/2017  
12 008

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROMANS

Siret : 408 454 197 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 23782 D

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144678258

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144678258

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/02/2026

Raison sociale : BUEY CLIMATIQUE

7 AVENUE DE LA FEUILLADE  
ZA DU MEYROL  
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 92 06 50

Fax :

Portable : 06 03 85 99 00

Site Internet : <http://www.buey-climatique.com>

E-mail : [contact@buey-climatique.com](mailto:contact@buey-climatique.com)

Responsabilité légale :

DUMOURIER LAURENT PRÉSIDENT / MONNIER CLEMENT JEAN-LUC  
DIRECTRICE GENERALE / SABATIER GUILLAUME DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	08/02/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/01/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/01/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.